



“ ”



IMAGE NOT AVAILABLE

À titre d'illustration seulement

MOTEUR

	0.00
nette	0.0
nette	0.0
	0.0
	0.0
	0.0
	0.0
	0.0
	0.0
	0.0
	0.0
	0.0
	0.0
	0.0

DONNÉES PRINCIPALES

Puissance en continue (PRP)	0.00 kVA
Puissance en continue (PRP)	0.00 kW
Puissance en Stand-by (LTP)	0.00 kVA
Puissance en Stand-by (LTP)	0.00 kW
VAC - HZ - cos(fi)	- - 0.8

DIMENSIONS ET POIDS

--

--

ALTERNATEUR

CHÂSSIS

CAPOT ET SILENCIEUX

Les prestations se réfèrent à = température 25°C, altitude 1-1000 mt. S.L.M., humidité relative de 30%, pression atmosph. 100 kPa (1 bar), cosφ 0,8 en retard, charge équilibrée sans distorsion. La consommation de carburant est nominale, se réfère à un poids spéc. de 0,850kg/l. Les valeurs de puissance sonore se réfèrent aux mesures en extérieur (Le lieu d'installation peut les modifier). Dimensions, poids et autres spécificités contenues dans la fiche tech. et ses annexes sont nominaux et se réfèrent au modèle de base standard. Les accessoires et équipements supplémentaires peuvent modifier poids, dimensions et prestations. **P.R.P.-Prime Power- Puissance continue à charge variable:** Puissance définie par la norme ISO 8528-1 qu'un groupe peut fournir en service continu avec une charge variable pour un nr. illimité d'heures/année sous condition d'une maintenance à intervalle régulier et d'utiliser le groupe dans un environnement conforme aux indications du constructeur. La puissance moyenne fournie et l'éventuelle surcharge applicable doivent être inférieures aux pourcentages établis par le motoriste. **L.T.P.-Limited-time running power-Puissance limitée:** Puissance maximum définie par l'ISO 8528-1 qu'un groupe peut fournir pour un temps d'utilisation limité sous condition d'une maintenance à intervalle régulier et d'utiliser le groupe dans un environnement conforme aux indications du constructeur. Le numéro d'heures annuelles est établi par le motoriste. Surcharge non admise.

Les références pour les données présentées dans ce document sont nominales et référées au modèle avec équipements standard. Elles ne nous engagent pas au niveau contractuel.

